



Commission des champs de bataille nationaux

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>
No. de catalogue BT31-2/2003-III-97

ISBN 0-660-61769-2

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

**HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN**

TABLE DES MATIÈRES

Section I : Messages	5
Message de la Ministre	5
Déclaration de la direction	6
Section II : Raison d'être	7
Section III : Plans et priorités par résultat stratégique	7
Section IV : Organisation	11
4.1 Résultats stratégiques et secteurs d'activités	11
4.2 Description des secteurs d'activités	11
4.3 Responsabilisation	12
4.4 Dépenses prévues	12
Section V : Annexes	13
5.1 Sources des recettes disponibles	13
5.2 Initiatives pangouvernementales et horizontales	13
5.3 Autres renseignements	14
Index	15

Section I : Messages

Message de la Ministre

Les nombreuses cultures qui ont contribué à façonner la société canadienne constituent une des grandes richesses de notre pays. Le Ministre, les organismes et les sociétés d'État qui composent le portefeuille du Patrimoine canadien œuvrent à renforcer la cohésion sociale au Canada, à faire ainsi de notre diversité notre force et à maintenir des liens entre nous qui soient le reflet de nos valeurs.



Nous sommes résolument engagés à jouer un rôle vital dans la vie quotidienne de tous les Canadiens et les Canadiennes. Pour remplir sa mission, le portefeuille du Patrimoine canadien favorise, par ses plans et ses priorités, l'accès au contenu culturel canadien. En cette ère de mondialisation, nous aidons à mettre la culture canadienne à l'avant-scène et nous offrons, tant aux Canadiens et aux Canadiennes qu'à l'étranger, la possibilité de mieux connaître et comprendre le Canada et les gens qui l'habitent. Nous protégeons également le patrimoine naturel et culturel du Canada au profit des générations actuelles et futures, et en facilitons l'accès au moyen des nouvelles technologies.

Dans les prochaines années, la Commission des champs de bataille nationaux continuera à conserver et mettre en valeur ce lieu historique de première importance dans l'histoire canadienne qu'est le parc des Champs-de-Bataille. En plus de contribuer à la qualité de la vie de tous ceux et celles qui fréquentent les sites et les édifices sous sa responsabilité, la Commission permettra ainsi aux Canadiens et aux Canadiennes de se sensibiliser à la valeur patrimoniale, historique et environnementale de ce grand parc urbain.

Il en tient à nous tous, individuellement et collectivement, de promouvoir notre diversité, nos valeurs et les liens qui nous unissent, ces caractéristiques de l'identité canadienne.

Sheila Copps

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003 de LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités de l'organisation;
- sont conformes aux principes de présentation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____
André Juneau, Président

Date : 8 février 2002

Section II : Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux, en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier d'un parc historique de première importance dans l'histoire du Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*) et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien. Elle collabore aux activités du portefeuille et participe aux divers comités de coordination.

Le territoire administré par la CCBN comprend :

- les Plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison Louis-S.-St-Laurent sise au 201, 203, Grande Allée Est à Québec,
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

Section III : Plans et priorités par résultat stratégique

La CCBN entend poursuivre sa mission de conservation et de mise en valeur du territoire de façon à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent bénéficier de ses divers aspects historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique. Son budget régulier, rehaussé de 425 000 \$, lui permettra en 2002-2003 et dans les trois années subséquentes de rencontrer ses obligations courantes et ainsi d'offrir :

- **un des plus prestigieux parcs au monde;**

La CCBN doit assurer le respect du plan d'aménagement du parc réalisé au début du XX^e siècle par le premier architecte paysagiste du Canada et poursuivre l'embellissement de certains secteurs du parc par des aménagements horticoles et des travaux arboricoles pour assurer le maintien du couvert végétal.

Les ressources budgétaires à ce niveau sont de 557 000 \$ annuellement.

Toujours en vue d'offrir un parc d'une qualité exceptionnelle au profit des Canadiens et des Canadiennes, la CCBN prévoit **poursuivre la mise en valeur des principaux attraits du parc** et **d'améliorer les aménagements en bordure des Plaines d'Abraham**. La CCBN **réaménagera les entrées du parc**, qui se sont détériorées au fil des ans, ce qui est de plus en plus évident depuis les aménagements d'embellissement apportés par ses voisins en périphérie du parc.

Dans le cadre de ses activités d'aménagement, la CCBN a été retenue par l'organisation « Les Célébrations du Canada » en vue d'entretenir le jardin du Canada, situé sur les terrains de la Défense nationale à proximité des Plaines, moyennant le remboursement des dépenses. La CCBN **entretiendra ces aménagements selon ses critères de qualité**.

Les conditions climatiques changeantes ont parfois un impact important sur les opérations courantes, notamment sur la quantité des travaux horticoles et arboricoles. Ainsi, la tendance à avoir une saison automnale plus chaude entraîne la prolongation des contrats du personnel saisonnier et le maintien des aménagements floraux plus longtemps pour le bénéfice des usagers et visiteurs.

Chacun des services de la CCBN s'implique en vue d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde. La CCBN **organisera des activités d'animation** de façon à permettre à tous les Canadiens et les Canadiennes de découvrir la valeur patrimoniale du parc, de se sensibiliser et de prendre conscience de l'importance de la protection de son environnement.

- **la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine;**

La CCBN doit assurer la surveillance et l'entretien du parc et de ses biens. Elle **entretiendra les biens meubles et immeubles, les véhicules et les infrastructures** qu'elle gère. Une bonne partie du budget de la CCBN contribue à l'entretien régulier du parc. Il représente un montant de 1 531 000 \$.

En tout temps, la CCBN doit concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain afin de répondre le mieux possible aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, qu'ils soient résidents de la région de Québec ou touristes.

Suite à l'acquisition de la Maison Louis-S.-St-Laurent en l'an 2000 et à d'importants travaux de réfection, la CCBN **achèvera l'aménagement**, au cours de l'année 2002, **d'un Centre d'interprétation** à la mémoire de l'ex-premier ministre du Canada, Louis S. St-Laurent et **entreprendra l'opération du**

Centre. La CCBN **organisera des visites guidées et individuelles du Centre d'interprétation**, à un coût minime, pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de prendre connaissance de la carrière de Louis S. St-Laurent comme juriste et premier ministre du Canada ainsi que de sa vie familiale sur la Grande Allée, une des avenues les plus prestigieuses de Québec.

En vue de générer des revenus (40 000 \$), la CCBN loue les autres étages de la Maison Louis-S.-St-Laurent à de nouveaux partenaires dont La Société internationale des ÉCONOMUSÉS® ainsi qu'à l'entreprise Médiador, qui occupe tout le sous-sol de l'immeuble.

La CCBN désire maintenir une qualité de services exceptionnelle. À cet égard, elle **poursuivra ses efforts en vue de la réalisation de son plan d'investissement et d'opération à long terme** visant la réfection des principales infrastructures et le développement de projets de mise en valeur et de protection. Une somme d'environ 265 000 \$ pourra y être allouée.

La CCBN tient compte de l'accroissement de la fréquentation du parc et de l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités qui entraînent une demande grandissante de services publics. À cette fin, elle devra dans le futur aménager des services sanitaires au centre du parc pour le bénéfice de nombreux visiteurs et d'autres travaux d'une envergure supérieure à son budget courant.

La CCBN **poursuivra sa collaboration avec la Ville de Québec** pour la réalisation de certains travaux d'entretien, d'immobilisation et de prêt d'équipements d'une valeur d'environ 100 000 \$ annuellement.

Pour la sécurité des usagers du parc, la CCBN maintient un Service de surveillance disponible en tout temps. Un budget de 374 000 \$ y sera alloué annuellement.

- **la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays.**

La CCBN accueille les visiteurs, propose diverses activités d'animation à des groupes de tout âge et présente des expositions au Centre d'interprétation du parc des Champs-de-Bataille et à la Maison de la découverte. La CCBN **poursuivra ses activités d'animation**, soit les visites guidées, les visites du Centre d'interprétation et des tours Martello, les visites animées en autobus sur les différents attraits du parc et les activités éducatives. Ces activités permettront aux Canadiens et aux Canadiennes d'acquérir des connaissances sur l'histoire du pays et des Plaines d'Abraham dans divers domaines notamment en sciences humaines et de la nature, et ce tout en se divertissant. Elle a donc le devoir de bien faire connaître ses activités et services aux Canadiens et aux Canadiennes. À cet égard, le budget alloué est de 760 000 \$ annuellement.

Compte tenu du budget modeste de la CCBN pour bien faire connaître, aux Canadiens et aux Canadiennes, ses services et activités sur son territoire, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) accepte, depuis plusieurs années, d'allouer à la CCBN une commandite en vue d'en faire la promotion. Cette commandite, essentielle à la CCBN, lui permet de rencontrer ses objectifs, contribue à renforcer la position de la CCBN à l'égard de la concurrence dans le milieu touristique et lui assure une présence de qualité et une visibilité accrue du gouvernement du Canada à Québec. La CCBN entend continuer sa collaboration avec TPSGC.

Selon les ressources mises à la disposition de la CCBN, la Commission **s'emploiera**, au cours de la prochaine année, **à accroître la promotion de l'exposition « Odysée Canada »** présentée à la Maison de la découverte depuis mars 2001 et ainsi faire connaître aux citoyens canadiens et aux visiteurs étrangers un attrait majeur mettant en évidence les Plaines d'Abraham, pierre angulaire de l'histoire et des sciences naturelles au Canada.

Au cours de la prochaine année, la CCBN **entreprendra l'amélioration de son site Internet**, le rendre plus complet et détaillé et conforme aux normes du Gouvernement en direct. Également, elle **en développera le contenu** de façon à devenir une référence pour tous les publics sur toute question relative à l'histoire du parc et de ses diverses composantes. La CCBN prévoit finaliser le projet sur quelques années.

La CCBN **poursuivra ses efforts dans la recherche de commandites, d'échange de services et de nouveaux partenariats** en vue d'améliorer les services à la clientèle et répondre aux programmes et initiatives du gouvernement.

Chacune des priorités stratégiques mentionnées constitue des éléments essentiels à l'accomplissement du mandat de la CCBN. Son Conseil d'administration se rencontre régulièrement au cours d'une année et surveille les principaux résultats obtenus.

Pour s'assurer de l'efficacité de ses opérations et de l'atteinte de ses priorités, la CCBN s'appuiera sur des indicateurs de rendement pertinents à ses activités, y compris les indicateurs suivants :

- le nombre des activités d'animation ainsi que le nombre de participants;
- la fréquentation des expositions présentées à la Maison de la découverte et au Centre d'interprétation;
- les résultats concrets de la coopération de la CCBN avec ses divers partenaires;
- les modifications à son site Internet;
- les revenus et les commandites;
- la fréquentation du site.

Section IV : Organisation

4.1 RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités	Résultats stratégiques			Général	Total 2002-2003 et années subséquentes
	Un des plus prestigieux parcs au monde	La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine	La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays		
Conservation :	557 000 \$	1 531 000 \$			2 462 000 \$
Mise en valeur :			760 000 \$		760 000 \$
Administration* :				4 910 000 \$	4 910 000 \$
Total :					8 132 000 \$

* L'administration comprend les services administratifs, la gestion des stationnements et les subventions tenant lieu d'impôts fonciers.

4.2 DESCRIPTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

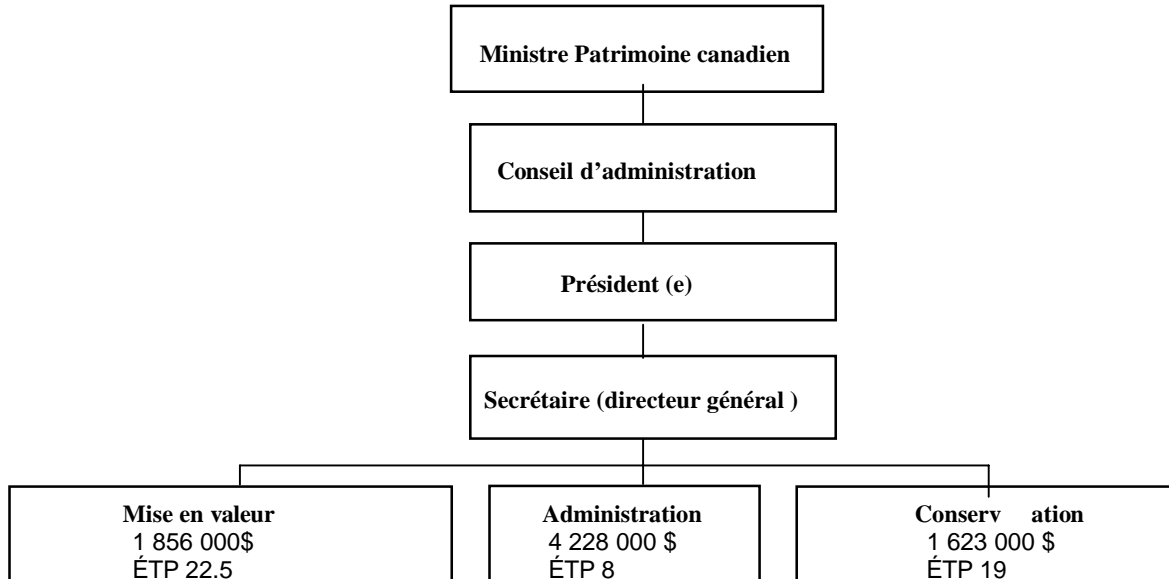
- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;
- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;
- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'**administration** regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers.

4.3 RESPONSABILISATION



4.4 DÉPENSES PRÉVUES DE LA COMMISSION

(En milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002	Dépenses Prévues 2002-2003	Dépenses Prévues 2003-2004	Dépenses Prévues 2004-2005
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	8,024	7,707	7,894	7,896
Moins : Recettes disponibles	1,200	1,200	1,200	1,200
Total du Budget principal des dépenses	6,824	6,507	6,694	6,696
Rajustements **	2,290	425	425	425
Dépenses nettes prévues	9,114*	6,932	7,119	7,121
Coût net du programme	9,114*	6,932	7,119	7,121
Équivalents temps plein	50	50	50	50

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant, incluant les dépenses du budget supplémentaire.

**Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc.

Section V : Annexes

5.1 SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES

(En milliers de dollars)	Prévisions des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Stationnements :	836	836	836	836
Droits d'entrée :	96	100	100	100
Droits — activités d'animation :	119	99	99	99
Location de locaux :	149	165	165	165
TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES :	1200	1200	1200	1200

5.2 INITIATIVES PANGOUVERNEMENTALES ET HORIZONTALES

- Les initiatives réglementaires

Suite à une recommandation du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, des mesures correctives sont entreprises et se concrétiseront au cours de la prochaine année en vue de modifier l'aspect légal de certaines parties du règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille au profit des utilisateurs du parc.

- Les stratégies liées au développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc urbain, la CCBN **maintiendra ses stratégies liées au développement durable** consistant à assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles, adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation et ainsi procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer.

- Entente-cadre pour l'union sociale

Deux aspects touchent principalement la CCBN suivant l'entente-cadre pour l'union sociale, soit les services aux personnes handicapées et le bien-être des enfants. D'une part, la CCBN **maintiendra l'accessibilité** à différents secteurs ou points d'attrait du parc permettant **aux personnes handicapées** de bénéficier de ses services. D'autre part, elle **continuera d'offrir aux enfants des activités d'animation** reliées aux Plaines d'Abraham pour leur enrichissement personnel et éducatif.

- Le Gouvernement en direct

Au cours de la prochaine année, la CCBN **entreprendra l'amélioration de son site Internet**, le rendre plus complet et détaillé et conforme aux normes du Gouvernement en direct. Également, elle **en développera le contenu** de façon à devenir une référence pour tous les publics sur toute question relative à l'histoire du parc et de ses diverses composantes. La CCBN prévoit finaliser le projet sur quelques années.

- La modernisation de la fonction de contrôleur

Cet objectif gouvernemental est présentement à l'étude à la CCBN.

- Initiative d'amélioration des services

En vue de répondre aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, la CCBN maintiendra des services de grande qualité, et ce même en tenant compte de l'accroissement de la fréquentation du parc et de l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités qui entraînent une demande grandissante de services publics. La CCBN considère cette initiative de la plus haute importance pour la satisfaction du public.

- Gestion des ressources humaines

La CCBN **mettra en œuvre le nouveau cadre de gestion des ressources humaines** adopté durant la dernière année financière. Il vise à ce que les utilisateurs du site soient bien servis par une organisation axée sur les résultats, fondée sur les valeurs, représentative en apprentissage permanent et de niveau comparable aux autres institutions fédérales.

5.3 AUTRES RENSEIGNEMENTS

Liste des Lois et règlements

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec	1908, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et amendements
Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux	DORS/91-519, 5 septembre 1991

Site Internet

Adresse Internet : <http://www.ccbn-nbc.gc.ca>

Index

A	
Annexes.....	13
Autres renseignements.....	14
D	
Déclaration de la direction.....	6
Dépenses prévues et équivalents temps plein	12
Description des secteurs d'activités	11
E	
Entente-cadre pour l'union sociale	13
G	
Gestion des ressources humaines	14
Gouvernement en direct	14
I	
Initiatives d'amélioration des services.....	14
Initiatives pangouvernementales et horizontales	13
Initiatives réglementaires.....	13
L	
Liste des Lois et règlements.....	14
M	
Message de la Ministre	5
Modernisation de la fonction de contrôleur	14
O	
Organisation	11
P	
Plans et priorités par résultat stratégiques.....	7
R	
Raison d'être	7
Responsabilisation	12
Résultats stratégiques et secteurs d'activités	11
S	
Site Internet.....	14
Sources des recettes disponibles.....	13
Stratégies liées au développement durable	13